



DOSSIER

## La ville relève le défi de la transition écologique

P. 6

**Culture** : le Conservatoire souffle ses 50 bougies P. 14

**Sécurité et tranquillité publique** : des moyens importants engagés P. 15

**Nouveau site internet** : vos démarches en ligne P. 18



06

### 03 ÉDITO

### 04 RETOUR EN IMAGES

### 06 DOSSIER

► La ville relève le défi de la transition écologique

### 12 GÉOLOCALISATION

### 14 INFOGRAPHIE

► Culture : le Conservatoire souffle ses 50 bougies



14

### 16 VIE LOCALE

- Sécurité et tranquillité publique
- Nouveau site internet : vos démarches en ligne
- En bref



16

### 20 TRIBUNE POLITIQUE

### 21 PORTRAITS

► La Direction Cadre de Vie et Parc des Véhicules



21

### 15 TERRITOIRE

► Le Schéma de Cohérence Territoriale

### 22 INFOS PRATIQUES

### 23 AGENDA

#### Journal municipal de Valsershône

Directeur de la publication : Régis PETIT

Responsable de la publication : Christophe MAYET

Rédactrice en chef : Emmanuelle VANESSE

Ont participé à ce numéro : Camille DESMARIS, les élus municipaux et les services municipaux

#### Crédits photo :

Ville de Valsershône, Adobe Stock, CNR, Solarhona, AE Photographie, Aurélien Prerriaud

Maquette : Résonance Publique

Mise en page : [www.perluettedesign.com](http://www.perluettedesign.com)

Impression : Nord Imprim  
Imprimé avec des encres à base végétale.  
Papier issu de forêts gérées durablement.

9 500 exemplaires



## Édito

Chères Valserhônaises, chers Valserhônais,

C'est avec force et conviction que la municipalité s'engage dans le défi de la transition écologique. Avec plusieurs partenaires privilégiés, nous avons œuvré à la concrétisation de plusieurs projets d'envergure que je vous invite à découvrir dans le dossier de ce ValserhôneMag.

Le premier d'entre eux est déjà finalisé et opérationnel depuis octobre 2024 : il s'agit du parc photovoltaïque situé à Arlod au bord du Rhône, à proximité directe de logements du cœur de ville et de plusieurs usines en plein essor. Deux autres projets également liés à la transition énergétique seront lancés dans les prochains mois. D'une part le réseau de chaleur urbain qui va valoriser l'énergie de l'incinération des déchets depuis l'usine du Sivalor, et d'autre part, l'installation d'ombrières de parking à toit photovoltaïque sur trois zones de stationnement très fréquentées.

Au-delà de la thématique de l'énergie, la transition écologique est très vaste, avec un large éventail d'actions. Nos services municipaux relèvent ce défi au quotidien, qu'il s'agisse d'économiser la ressource eau, d'adapter le végétal à l'évolution climatique, de privilégier les circuits courts, de repenser l'éclairage public, d'encourager des modes de déplacement moins polluants... Chacun a sa pierre à apporter à cet édifice et je vous encourage vivement à agir en faveur de la sobriété énergétique et pour la préservation de notre environnement.

Dans ce magazine, vous découvrirez également les missions de la Direction Sécurité et Tranquillité Publique ainsi que celles de la Direction Cadre de Vie, Parc de Véhicules et Viabilité Hivernale. Ces hommes et femmes de terrain, je les remercie vivement pour leur engagement, comme l'ensemble des agents municipaux de Valserhône. Leurs missions sont essentielles pour préserver le bien vivre ensemble, dans un cadre propre, agréable et sécurisé.

Côté culture, le Conservatoire à Rayonnement Communal souffle ses 50 bougies. L'âge de la maturité et un programme alléchant pour marquer ce cinquantenaire !

Au nom de l'ensemble des élus du Conseil Municipal, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2025.



**Pas encore abonné(e)  
à notre newsletter  
électronique ?**

Ne manquez pas les actualités de la 3<sup>ème</sup> ville de l'Ain, inscrivez-vous à notre newsletter via le site internet ou par mail : [communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

### Régis Petit

*Maire de Valserhône*

## SUIVEZ-NOUS !



[www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## Séniors

► Après-midi récréative organisée par le Centre Communal d'Action Sociale



► Distribution des bons d'achat de fin d'année et du livre "Clichés d'autrefois" du Groupe Mémoire du Pays Bellegardien

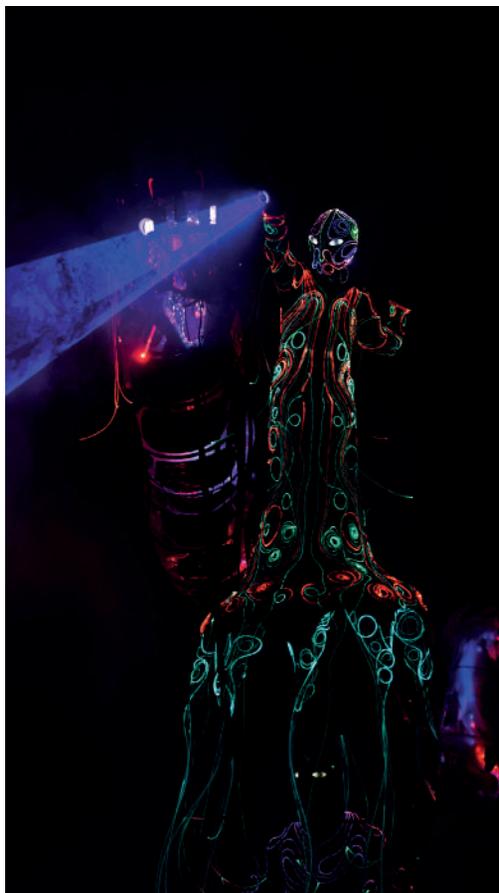
## Citoyenneté

► Inauguration de la Maison des Citoyens Claude Tournier



## Solidarité

► Octobre rose



## Lumirhône

- ▶ Spectacle Dragon Time
- ▶ Marché de Noël du REV (Rassemblement Économique Valsérhônais)



## CLIC-CLAC, À VOS APPAREILS !

Cette rubrique est dédiée à vos captures inédites ! Pour participer, envoyez vos plus belles photos en haute définition ainsi que vos coordonnées à : [communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

Merci à AE Photographie (Instagram : @andy.eme) pour ces magnifiques photographies aériennes des pertes de la Valserine. Les teintes explosives de l'automne mettent en valeur le bleu turquoise profond de la rivière sauvage.





DOSSIER

# LA VILLE RELÈVE LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*“ Avec nos partenaires, plusieurs projets sont menés pour relever les défis combinés de la transition écologique et de la crise énergétique ”*



**Gilles ZAMMIT**  
Adjoint, Voirie et Réseaux Divers

**Face aux enjeux climatiques qui se font de plus en plus pressants et afin de préserver au mieux notre environnement, il appartient à chacun de prendre sa part de responsabilité pour tenter de renverser la tendance. La municipalité s'est engagée, avec plusieurs partenaires, dans cette voie. Découvrez les grands projets menés sur le territoire ainsi que les actions municipales qui contribuent à la transition écologique.**

Une grande partie de ce dossier est consacrée au volet énergétique. En effet, plusieurs initiatives d'ampleur ont émergé ces dernières années et viennent de se concrétiser ou le seront très prochainement. Ces projets sont le résultat d'une volonté de la ville et de ses partenaires de **réussir la transition énergétique sur le territoire de Valserhône**. Des études approfondies et souvent longues ont été nécessaires pour aboutir à la réalisation concrète des différents projets. Questionnements sur la faisabilité, remises en question sur les sites à privilégier et bien d'autres obstacles ont été traités et surmontés.

En ce début d'année 2025, une première réalisation a été livrée et est déjà opérationnelle depuis plusieurs semaines : il s'agit de la

**centrale photovoltaïque**, réalisée par Solarhona sur l'ancien site industriel au bord du Rhône à Arlod. Un 2<sup>nd</sup> projet d'envergure, le **réseau urbain de chaleur**, réalisé par la société Dalkia et qui prend sa source au cœur du site du Sivalor, va voir ses travaux débuter au 2<sup>nd</sup> semestre 2025.

Plusieurs réalisations d'**ombrières de parking à toiture photovoltaïque** sont également en fin d'étude et verront le jour cette année sur plusieurs sites de la commune.

Au-delà des importants investissements dans la transition énergétique, la municipalité s'engage également sur plusieurs autres fronts favorisant l'éco-durabilité et la préservation de notre environnement. Que ce soit en terme de **mobilités**, d'entretien des **espaces verts**, de **végétalisation des espaces**, de **développement des circuits courts**, de **réemploi des matériaux**... les champs d'action sont divers. Chaque service mène une réflexion approfondie sur ces sujets. Ce travail d'analyse et de recherche se concrétise par la réalisation de plusieurs actions que nous vous invitons à découvrir également dans ce dossier.

## Le parc photovoltaïque



**Cette imposante infrastructure au bord du Rhône constitue une avancée majeure vers une énergie plus propre et contribue ainsi à un avenir plus durable pour la ville de Vaslerhône.**

Autrefois utilisé comme décharge de carbure de calcium par l'entreprise Pechiney Métallurgies, ce site a été acquis par la commune après la fin d'activité. En étroite collaboration avec les élus locaux, la **CNR (Compagnie Nationale du Rhône)** et **Solarhona** ont œuvré pour la transformation de cette ancienne décharge en parc photovoltaïque, dans le but de redonner une nouvelle vie à cet endroit grâce à la production d'énergie renouvelable.

Le parc photovoltaïque est composé de panneaux solaires transformant l'énergie du soleil en courant continu puis en courant alternatif grâce à des onduleurs. La tension est ensuite élevée à 20 000 V puis l'énergie est injectée sur le réseau national de distribution Enedis.

Sur Arlod, il permet d'alimenter en priorité les ménages à proximité directe du site de production ainsi que les industries.

**4,9 GWh**  
Énergie annuelle injectée sur le réseau

**2 000**  
Nombre de personnes alimentées en électricité renouvelable

**3,8 MWC**  
Puissance du parc

### Phases clés des travaux

#### Octobre

Ouverture du chantier et réalisation des travaux de terrassement et de réseau

2023

#### Été

Pose des panneaux

2024

#### Octobre

Raccordement et mise en service  
Injection de l'énergie sur le réseau Enedis



### Qui est Solarhona ?

Solarhona, filiale 100% de la Compagnie Nationale du Rhône, a pour ambition de devenir l'**acteur majeur du photovoltaïque dans la vallée du Rhône.**

Aux côtés de ses partenaires (CNR, Banque des territoires et Crédit Agricole), Solarhona développe, construit et exploite des centrales photovoltaïques sur des sites marqués par l'activité humaine : site pollué, carrière, parking, grande toiture, etc.



## Le nouveau réseau de chaleur

**L'objectif est de mettre en place un réseau de chaleur valorisant l'énergie issue de l'incinération des déchets, effectuée au sein de l'usine du Sivalor (Syndicat intercommunal de valorisation).**

En effet, l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) du Sivalor, ex-Sidefage, située à Arlod, est l'une des dernières usines de ce type, en France, à ne pas être raccordée à un réseau de chaleur. Ce sera bientôt chose faite, grâce à un projet piloté par Dalkia, en partenariat étroit avec les élus locaux.

La chaleur émise sera récupérée pour chauffer de l'eau, qui sera distribuée à travers une partie du territoire de la ville de Valsérhône, afin d'**alimenter des logements sociaux, des copropriétés privées, des industries et des bâtiments publics** (la cité scolaire Saint-Exupéry, le centre nautique intercommunal Valséo, le nouvel EHPAD Croix-Rouge ainsi que plusieurs bâtiments communaux).

Avec ce réseau de chaleur, la ville adopte une stratégie d'indépendance énergétique, c'est-à-dire d'autonomie de production via l'usine d'incinération des déchets. C'est à la fois **vertueux économiquement**, avec un prix stable dans le temps, **et écologiquement**, avec beaucoup moins de dioxyde de carbone rejeté dans l'atmosphère.



### Calendrier prévisionnel

#### 2<sup>nd</sup> semestre 2025

Démarrage des travaux pour une durée d'environ 16 mois

#### Fin 2026

Mise en service



**12 km**  
de linéaire environ

**1 500**  
Logements alimentés  
(sociaux et privés)

**11**  
Bâtiments  
communaux



### Qui est Dalkia ?

Il s'agit d'une filiale du groupe EDF et un **acteur clé des services énergétiques**, présent sur l'ensemble du territoire français et à l'international. Cette entreprise **développe les énergies renouvelables et de récupération**, afin de réaliser des économies d'énergie et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Elle sera l'opérateur-distributeur du futur réseau de chaleur.

## Les ombrières de parking à toiture photovoltaïque

**La réalisation d'ombrières de ce type va voir le jour cette année sur plusieurs sites de la commune. Elles ont un double objectif : produire de l'électricité afin d'alimenter le réseau avoisinant, également procurer de l'ombre sur les parkings existants.**

C'est une volonté affirmée depuis la dernière crise énergétique de procéder à l'installation de ce type d'infrastructures. Après des études approfondies, trois sites ont été sélectionnés pour être équipés d'ombrières de parking à toiture photovoltaïque et ce, dans les prochains mois :

### 1. Le parking de la salle des fêtes des Étournelles à Châtillon

Entre la salle des fêtes et le complexe sportif s'étale ce grand parking sur lequel une ombrière sera installée.

### 2. Le parking du gymnase Antoine Jacquet

Cette zone de stationnement dessert également le centre aquatique Valséo et est relativement proche du collège et lycée Saint Éxupéry en centre-ville. Une ombrière unique sera installée sur ce site.

### 3. Le parking de la Plaine des Sports à Arlod

Les études sont en cours de finalisation afin de recouvrir une partie des parkings supérieurs par une ou plusieurs ombrières à toiture photovoltaïque.



## Le biogaz issu de la centrale de méthanisation

C'est environ une proportion de **15% du gaz consommé à Valsérhône** qui est issue de la centrale située à Bassy, à moins de 15 km, et gérée par la société Biometha'Verne.

Pour produire du biogaz, celle-ci récolte toute matière dite "fermentescible" (résidus d'origine animale ou végétale constitués de matière organique biodégradable) comme le fumier, le lisier, issus de l'activité agricole des associés.

Après traitement de cette matière, **un gaz pur de 97 à 99%** est produit et peut alors être injecté dans le réseau. Le processus de méthanisation dure entre 90 et 100 jours.



## Tour d'horizon des actions concrètes engagées par la ville

### Une gestion repensée des espaces verts

*“ Les services municipaux sont investis au quotidien pour tendre vers des pratiques de plus en plus respectueuses de l'environnement ”*



**Benjamin VIBERT**  
Maire délégué,  
Environnement,  
Mobilités et Parc  
des Véhicules



Pour une gestion de plus en plus respectueuse de la faune et de la flore et face aux aléas climatiques et plus particulièrement les épisodes de canicule, le service Espaces Verts a mis en place des nouvelles pratiques :

- ▶ Le **“zéro phyto”** appliqué depuis plusieurs années ;
- ▶ La **préservation de l'eau**, ressource essentielle et bien de plus en plus précieux, avec un arrosage raisonné des espaces verts grâce à l'application de plusieurs techniques, telles que le paillage des sols (paillage produit en interne par broyage des arbres et branches de la commune), la sélection de plantes couvre-sol ainsi que de plantes vivaces pour

remplacer progressivement les plantes annuelles qui ont des besoins en eau très supérieurs, la suppression des jardinières et balconnières pour les mêmes raisons, compensée par la création de massifs de vivaces, arbres et arbustes;

- ▶ Le **fauchage raisonné** des accotements, respectueux de la biodiversité ;
- ▶ Le recours à la **lutte biologique** contre les insectes ravageurs (par exemple, via des lâchers de chrysopes ou de coccinelles) ;
- ▶ Le remplacement progressif des outils thermiques au profit d'un **outillage électrique** professionnel plus performant et ergonomique mais aussi nettement moins bruyant !

#### Retour sur la campagne de plantations de 2 712 végétaux menée en janvier et février 2024 :

- ▶ 19 arbres tiges
- ▶ 110 arbres cépées ou touffes solitaires
- ▶ 1 799 arbustes
- ▶ 784 vivaces, graminées ou couvre-sol

### Portage des repas : les circuits courts privilégiés

Concernant ce service proposé par le CCAS, le marché de fourniture des repas est conduit par la société Newrest qui produit les repas sur la commune, au sein du collège Louis Dumont.

Cette localisation permet de bénéficier d'un circuit court pour la livraison. Quant à la production des repas, Newrest favorise également le recours à des produits en circuits courts.



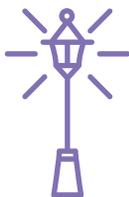
### Valorisation des matériaux issus des locaux démolis



La ville a signé une convention avec l'**association CERESTIA**, une **plateforme de valorisation** ayant pour objectif de réutiliser certains matériaux issus des locaux à démolir.

Par exemple, pour la démolition de l'ancien site Gérard Armand à Musinens, l'association CERESTIA va récupérer des éléments issus du démantèlement des tribunes, des vestiaires et des stades de rugby.

## Extinction de l'éclairage public



Grâce à des travaux réalisés sur le réseau électrique et à l'installation de luminaires LED connectés, l'extinction de l'éclairage évolue à grands pas sur le territoire communal. Fin 2024, **ce sont 2 565 points lumineux qui sont éteints chaque nuit de 23h à 5h, soit 67% des points lumineux de Valserhône**, contre 33% fin 2022.

Les secteurs qui restent allumés sont le centre-ville de Bellegarde, les "grands axes" (Rues Louis Dumont et J. Marion, Route de Vouvray, Avenues Saint Éxupéry, Maréchal Leclerc et Lattre de Tassigny) ainsi que les secteurs équipés de vidéo-protection.

L'impact de l'extinction de l'éclairage public sur la consommation d'énergie de la ville est loin d'être négligeable.

**Sur la dernière année, l'économie d'énergie a été estimée à 375 000 kw, soit 97 500 €.**

Sur les 3 819 points lumineux, 21% sont des luminaires LED et 10% d'entre eux sont connectés.

## Restauration collective : actions et sensibilisation

Tous les repas des écoles primaires et du centre de loisirs de Valserhône sont fournis par la société RPC installée dans les locaux municipaux de l'ancienne cuisine centrale, Rue des Jonquilles. RPC collabore avec des **producteurs et fournisseurs locaux** pour **garantir les circuits courts en approvisionnement de légumes, fruits et fromages**.

Cette démarche valorise les produits frais et de saison, tout en soutenant l'économie locale et en réduisant l'empreinte écologique liée au transport.

Afin de compléter cette démarche, les cantines et le centre de loisirs mènent également des actions concrètes avec les enfants afin de **promouvoir des comportements écoresponsables**.

Quelques exemples d'actions en cours :



► **Travail éducatif et collaboratif sur le gaspillage alimentaire** auprès des enfants et du personnel municipal, notamment avec la mise en place d'un partenariat avec le SIVALOR et la création de compost dans plusieurs restaurants scolaires

► **Fabrication de boîtes à pain** par les services techniques à partir de matériau récupéré. Ces boîtes à pain transparentes permettent aux enfants de se rendre compte de la quantité de pain à jeter chaque jour et ainsi à les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage. Le pain jeté, après pesée, est donné à un paysan.

► **Tri et recyclage des barquettes** : sensibilisation auprès des agents de la restauration collective pour faciliter ce recyclage.

**Vous avez froid chez vous en hiver ?**  
**Nos conseillers vous aident à faire les bons choix**  
**04 58 57 00 87**

AIN  
le Département

avec France  
Rénov'

RÉNÔV'

ALECAIN  
Association pour l'Énergie et le Climat

TERRE  
VALSERHÔNE  
L'INTERCO

## Et chez vous ?



Besoin d'un coup de pouce pour rendre votre maison plus économe en énergie ? Les **conseillers énergie France Rénov' pour Terre Valserhône Rénov'** sont là pour vous accompagner vers des solutions durables et économiques !

Avec une expertise pointue et une approche personnalisée, ils vous aideront à **identifier les meilleures options pour réduire votre consommation énergétique** et faire des économies sur le long terme :

- **Analyse de vos besoins**
- **Recommandations sur mesure**
- **Accompagnement à l'obtention des aides financières**



Contactez-les dès maintenant pour bénéficier gratuitement de leurs conseils : **04 58 57 00 87**  
**tvrenov@alec-ain.fr**

## 1 À proximité de l'étang du Nièvre

Comme présenté en page 19 de ce ValserhôneMag, le **projet lauréat de la 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif** devrait voir le jour à la fin de ce printemps 2025. Sont prévus, conformément à la volonté exprimée par les trois habitants de Valserhône qui ont déposé cette idée de projet :

- ▶ La réhabilitation qualitative de la halle
- ▶ L'installation de tables de pique-nique aux abords de l'étang et de la halle
- ▶ La création d'un espace sportif regroupant tables de ping-pong et agrès de musculation

**I Coût estimé : 100 000 € TTC**



## Construction d'une fourrière et d'un refuge pour animaux

2



Dans le cadre de leur politique en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique ainsi que dans leur volonté de garantir la protection animale, la ville et l'intercommunalité se sont associées.

Ensemble, elles ont financé et construit deux infrastructures devenues indispensables sur le territoire de Terre Valserhône : d'une part, un refuge, et d'autre part, une fourrière.

Cet ensemble dédié aux animaux et en particulier au **bien-être des chiens et chats abandonnés ou errants** est situé Route de Nantua, sur le site de l'ancienne déchetterie de Châtillon (lieu-dit "Bois-de-Coz"). Il ouvrira prochainement ses portes.

**I Coût : 347 061 € TTC**

3

## Scolaire : 3 préaux construits en 2024

2024 aura été une année riche en nouveaux préaux dans les écoles, pour le plus grand plaisir et confort des enfants ! Au printemps, un préau avait été construit sur la partie élémentaire du groupe scolaire du **Bois des Pesses** et un autre avait également vu le jour à l'école maternelle de **Châtillon**. Dans la continuité des précédents aménagements, c'est le groupe scolaire des **Montagniers**, côté maternelle, qui s'est vu doté d'un nouvel abri d'une superficie de 64m<sup>2</sup> à la fin de l'automne 2024.

**I Coût du préau des Montagniers : 45 191 € TTC**

**I Coût des 2 autres préaux : 117 133 € TTC**





# Culture



## LE CONSERVATOIRE SOUFFLE SES 50 BOUGIES



L'École de Musique en 2001 et la Passerelle des Arts en 2022

### 1974 ÉCOLE MUNICIPALE DE BELLEGARDE

- ▶ École essentiellement fondée sur l'harmonie et la batterie-fanfare.
- ▶ Installation dans les anciens locaux de la Papeterie, 6 rue Georges Marin à Bellegarde, incluant la salle de répétition de l'Harmonie.
- ▶ Mise en place de cours en direction des jeunes et des membres de l'Harmonie.
- ▶ Développement des cours de solfège et d'instruments (vents) pour l'Harmonie. Le succès de l'École pousse la commune à la municipaliser en 1974.
- ▶ L'enseignement instrumental se diversifie : cours de piano, guitare, percussions, violon & violoncelle, chant.

### 2006 CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL

- ▶ L'École Municipale de Musique Agréée devient Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) Musiques et Art Dramatique.
- ▶ Déménagement au Centre de Loisirs dans des locaux provisoires.

### 2009 : PROJET MUNICIPAL "ÉVEIL MUSICAL"

- ▶ Développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de Bellegarde.
- ▶ Création d'Orchestres et de Théâtre à l'École (OAE et TAE) pour plus de 1200 enfants scolarisés. Embauche de dumistes.

### 1984 ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE AGRÉÉE

- ▶ Obtention de l'agrément de l'État.

### 2003 INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

- ▶ Création des premières interventions en maternelle par Mou lan Bonvalot (Kindermusic) et création de l'atelier "Babymusic" parents-enfants.

### 2005 NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- ▶ Création des départements Théâtre, Jazz/Musac.
- ▶ Premières interventions en milieu scolaire avec un Dumiste.

### 2011 INSTALLATION À LA PASSERELLE DES ARTS

- ▶ Nouvelle infrastructure culturelle municipale regroupant la médiathèque et le conservatoire, équipée d'un auditorium "La Nef" avec une capacité de 140 places pour les spectacles.

### 2019 CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE DE VALSERHÔNE

- ▶ Le périmètre du Conservatoire s'étend avec l'intégration des trois communes : Bellegarde, Châtillon et Lancrans, comptant près de 17 000 habitants.
- ▶ Élargissement du dispositif d'EAC à toutes les écoles du nouveau périmètre, soit près de 2000 enfants.

### À vos agendas !



Le Conservatoire met les petits plats dans les grands cette année : une série de manifestations mettra à l'honneur les enseignements et pratiques de l'établissement avec, en point d'orgue, un grand concert.

#### Samedi 25 janvier | 20h30 SOUFFLEURS AUX GRADINS ET MATCH D'IMPRO

Cie Jeux d'esprit, avec Julie Despriet  
Par Ar(t)abesques  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Billetterie : artabesques.fr

#### Vendredi 21 février | 20h GLORIA DE VIVALDI

Église du Centre  
Entrée libre

#### Du 19 au 22 mars ÇA JAZZ À PASSERELLE

Avec les Mountain Men, samedi 22 mars à 20h30 au Théâtre Jeanne d'Arc  
Billetterie : billetweb.fr

#### Samedi 5 avril | 20h30 CONCERT DES 50 ANS TRIBUTE TO QUEEN

Avec la participation de la Villanelle, l'EHB junior orchestre symphonique  
Salle des Fêtes de Châtillon



# GRAND GENÈVE UN PAS VERS PLUS DE COHÉRENCE TERRITORIALE

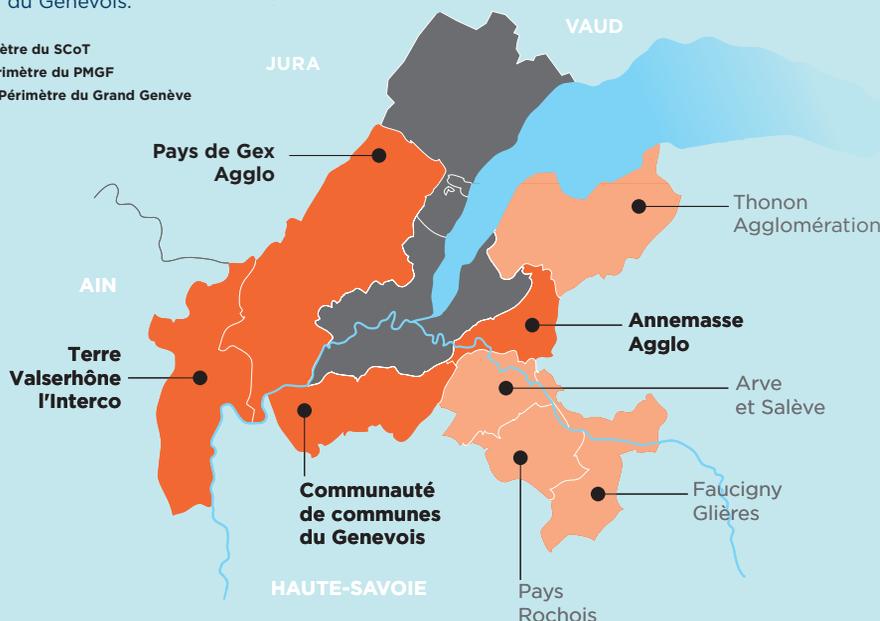
## PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT À L'ÉCHELLE D'UN BASSIN DE VIE

Le périmètre du SCoT du Genevois français rassemble aujourd'hui **4 intercommunalités** :

- Pays de Gex Agglo,
- Annemasse Agglo,
- Terre Valsershône l'Interco
- Communauté de communes du Genevois.

Le territoire du SCoT du Genevois français entretient des **relations étroites avec les autres intercommunalités** du Pôle métropolitain et les SCoT voisins dans le cadre de l'interSCoT.

- Périmètre du SCoT
- Périmètre du PMGF
- Périmètre du Grand Genève



- **4** EPCI (Ain et Haute-Savoie)
- **68** communes
- **270 000** habitants (+ 1,2% de croissance par an)
- **142 000** logements
- **16 000** entreprises et **66 000** emplois
- **125 000** actifs dont **69 000** actifs frontaliers
- **1 million** de déplacements chaque jour

**Afin de répondre plus efficacement et de manière plus coordonnée aux grands défis partagés de notre bassin de vie, Terre Valsershône l'Interco a transféré sa compétence relative à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) au Pôle métropolitain du Genevois français (PMGF).**

Le territoire fait face à des préoccupations majeures liées aux dynamiques métropolitaines transfrontalières : accueil de population, trafics pendulaires, congestion et pollution, cherté foncière, artificialisation et pression. Ces enjeux nécessitent une **réponse coordonnée**

**et collective notamment en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, de transition énergétique et écologique, d'environnement, de développement économique.**

Aussi, depuis près de 15 ans, les intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomération...) du Genevois français travaillent ensemble dans ces domaines et coopèrent à l'échelle du Grand Genève au travers du Pôle métropolitain du Genevois français dont la communauté de communes est membre depuis sa création.

Pour répondre aux défis de notre grand territoire, le Pôle métropolitain devait se doter d'un document réglementaire commun par l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale avec les intercommunalités volontaires.

C'est donc tout naturellement, après de grandes réflexions, une période de préfiguration et l'obtention de suffisamment de garanties, que les élus de Terre Valsershône l'Interco ont décidé

de transférer la compétence relative à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre du SCoT au Pôle métropolitain qui est devenu officiellement compétent en la matière le 4 octobre 2024.

### Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale est un **document stratégique de planification** qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire **à l'échelle d'un bassin de vie, à un horizon de 20 ans.**

En outre, il assure l'articulation entre le cadre européen, national, régional et les documents d'urbanisme locaux : plan local d'urbanisme, programme local de l'habitat, plan de mobilité, etc.

# SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

*“ Ce sont des moyens humains et techniques importants qui sont engagés quotidiennement pour garantir la sécurité de tous les Valserhônais ”*



**Patrick PERREARD**  
Adjoint, Sécurité et Tranquillité Publique

**Une ville apaisée où chacun se sent en sécurité, tel est l'objectif des équipes engagées sur le terrain sous l'égide de la Direction Sécurité et Tranquillité Publique (DSTP) de la ville.**

La DSTP de la ville de Valsérhône assure des missions essentielles pour renforcer la sécurité et la qualité de vie des habitants. Intervenant en complémentarité de la Police Municipale Intercommunale (voir encadré ci-contre), la DSTP veille à ne pas se substituer aux missions de celle-ci. Ses actions incluent, le contrôle du stationnement, la surveillance des espaces publics, la prévention des incivilités (exemple : déjections canines, dépôts sauvages...) et la sécurisation des abords des écoles.

## 107

Vignettes de stationnement résidentiel délivrées

## 378

Surveillances des écoles

## 132

Véhicules placés sous surveillance "stationnement abusif"

## 4 098

Infractions aux règles de stationnement verbalisées

## 79

Objets trouvés traités

## Les Agents de Surveillance de la Voie Publique : un rôle essentiel au plus proche des habitants

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), qui font partie de la DSTP de la ville de Valsérhône, disposent de pouvoirs plus restreints que ceux des policiers municipaux : ils sont notamment habilités à constater les infractions relatives au stationnement et à assurer le respect de la réglementation locale.

Leur rôle est ainsi complémentaire, contribuant à la tranquillité publique tout en respectant les limites de leurs prérogatives.

Ces agents de proximité incarnent un relais essentiel entre les habitants et les autorités locales, contribuant au bien-être collectif et au respect des réglementations locales.

**3**  
ASVP

## Principales missions des ASVP

► **Contrôler le stationnement** pour s'assurer que les conducteurs respectent les règles en vigueur à savoir :

Les cas d'arrêts ou de stationnements interdits des véhicules

Les cas d'arrêts ou stationnements gênants ou abusifs

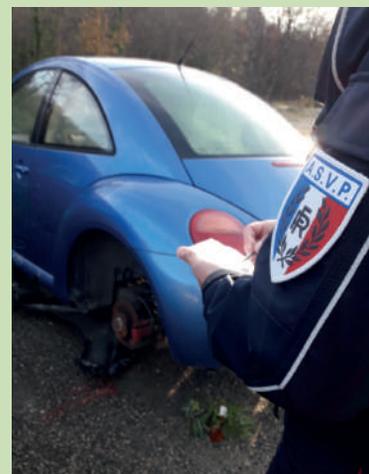
Les cas de défaut d'apposition du disque bleu ou du dépassement du temps autorisé sur les places réglementées

► **Orienter et renseigner les citoyens**, donner des explications sur les règles de stationnement,

► **Porter assistance** à des personnes en difficultés sur la voie publique

► **Sensibiliser la population** aux règles de mieux vivre ensemble

► **Contribuer à la sécurité** en signalant aux autorités compétentes tout incident, accident, ou situation qui nécessite une intervention, comme des véhicules abandonnés, les dépôts sauvages, des obstacles sur la chaussée ou des comportements suspects.





À Valsershône, le stationnement est gratuit mais réglementé !

Retrouvez tous les infos sur [valserhone.fr](http://valserhone.fr)

## La vidéoprotection, un outil précieux pour assurer la sécurité

La vidéoprotection à Valsershône joue un rôle essentiel dans la lutte contre la délinquance, en contribuant à :

- ▶ Dissuader les comportements délinquants
- ▶ Faciliter les enquêtes
- ▶ Sécuriser les lieux publics

La Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique de la ville de Valsershône est responsable du déploiement et du suivi de ce dispositif, qui compte aujourd'hui une trentaine de caméras, toutes renouvelées en 2021. Une extension est en cours pour porter le nombre de caméras à une soixantaine en 2025.



**60**  
Caméras  
d'ici fin 2025

## Et la Police Municipale Intercommunale ?



Elle est composée des agents de Police Municipale qui interviennent sur les douze communes de **Terre Valsershône**

**l'Interco.** En collaboration avec la Gendarmerie Nationale, elle exécute les tâches relevant de la **compétence des Maires en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques** sur l'ensemble de la commune.

Parmi les missions prévues par les différents textes réglementaires, la Police Municipale Intercommunale exerce, entre autres, les missions suivantes :

- ▶ Veiller au bon ordre, à la sûreté, la sécurité, la tranquillité et à la salubrité publique
- ▶ Assurer la surveillance générale des voies publiques, des voies privées ouvertes au public et des lieux ouverts au public
- ▶ Appliquer et contrôler strictement les pouvoirs de Police du Maire
- ▶ Assurer une présence visible et proactive sur la voie publique en



favorisant une relation de proximité avec la population

- ▶ Intervenir sur appels de tiers ou de la Gendarmerie Nationale sur les lieux où se produisent des troubles à la tranquillité publique
- ▶ Intervenir sur les flagrants délits
- ▶ Intervenir sur les alertes PPMS des établissements scolaires (risques majeurs ou attentat / intrusion)
- ▶ Assurer la surveillance de la circulation routière, du stationnement et la mise en fourrière des véhicules
- ▶ Sécuriser les abords des établissements scolaires
- ▶ Assurer la surveillance des marchés, manifestations et festivités organisés par les communes

Considérée comme la troisième force de Police sur le territoire, les Polices Municipales sont avant tout des polices de proximité qui tentent d'être le plus possible en contact avec la population afin de gérer au mieux les problèmes quotidiens de petite et moyenne délinquance et s'efforcent de garantir la sécurité des personnes et des biens.

Le Policier Municipal exerce toujours en uniforme pendant l'exercice de ses fonctions sur le territoire d'une commune et est placé sous l'autorité directe du Maire de celle-ci.

**9**  
Agents de  
Police Municipale

# ADMINISTRATION : VOS DÉMARCHES EN LIGNE AU CŒUR DU NOUVEAU SITE INTERNET

La municipalité poursuit sa transition numérique en facilitant toujours plus l'accès à vos démarches en ligne. Nouveau site internet, Espace Citoyens, Portail Famille... sont à votre disposition 7j/7 et 24h/24 sur votre smartphone, tablette ou ordinateur.

## Zoom sur le nouveau site internet

Mis en ligne en décembre 2024, ce nouveau site internet de la ville propose à ses utilisateurs une navigation plus intuitive grâce à une arborescence revue en profondeur. Se glisser dans la peau de l'utilisateur et faciliter en priorité sa recherche d'informations, tels ont été les fils rouges suivis pour développer ce nouveau site. Ainsi, les démarches en ligne sont mises en évidence, accompagnées d'explications claires et précises.

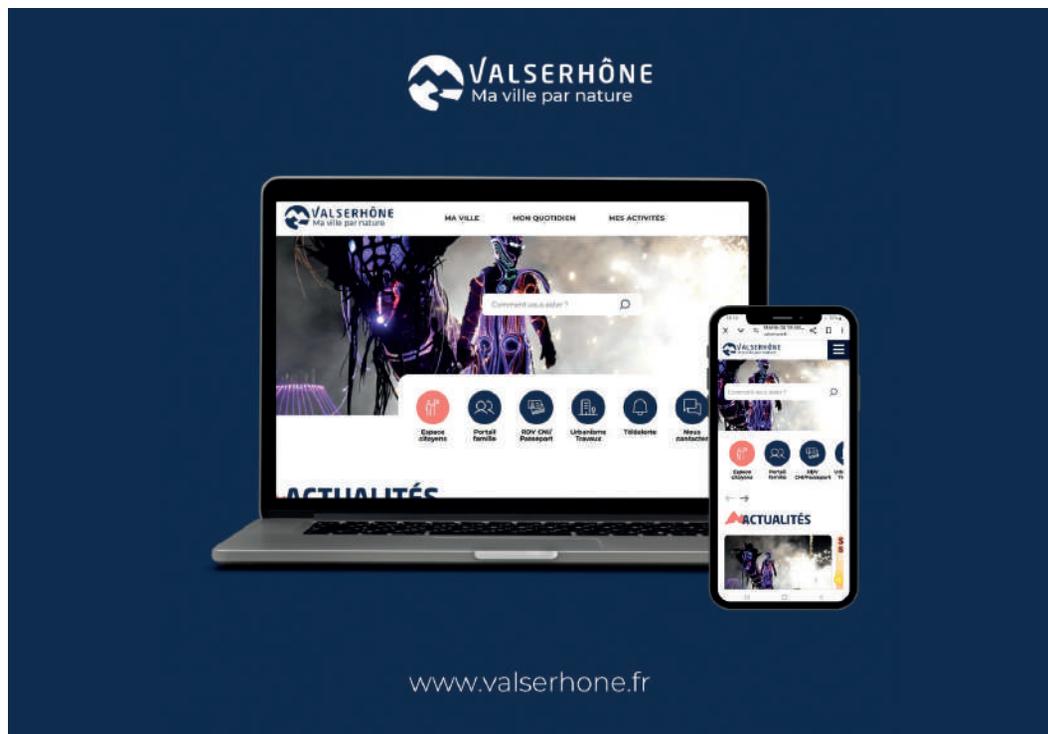
En page d'accueil, vous trouverez :

- ▶ Les raccourcis "en 1 clic" vers les rubriques ou sites les plus utilisés
- ▶ Les actualités à ne pas manquer
- ▶ L'agenda des événements
- ▶ Les grands projets de la ville
- ▶ Le kiosque reprenant les publications municipales telles que le ValsershôneMag

En cas de danger ou d'information cruciale à diffuser auprès de la population, un bandeau défilant apparaît en haut de la page d'accueil du nouveau site.

Avec un graphisme épuré et sobre, ce site se veut agréable et accessible pour tous, ainsi que respectueux de l'environnement grâce à son éco-conception et sa durabilité.

Ne tardez plus à le découvrir : [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)



## Démarches en ligne

### ▶ État civil

Carte d'identité, passeport, élections, mariage, PACS, recensement citoyen et demande d'actes.

### ▶ Familles :

Accès, via le Portail Familles, à toutes les informations relatives au Service Scolaire ainsi que pour effectuer la majorité de vos démarches en tant que parent ou responsable légal (ex. : inscriptions, réservations et annulations pour les temps périscolaires et extrascolaires).

### ▶ Seniors :

Inscription au Bel Âge ainsi qu'au Plan Canicule.

### ▶ Urbanisme et travaux :

Demande d'autorisation urbanisme, demande d'occupation du domaine public, demande d'autorisation ERP et enseignes.

### ▶ Habitat et logement :

Demande de logement, déclaration de mal-logement.

### ▶ Participation citoyenne :

Dépôt de projet et vote dans le cadre du dispositif de budget participatif.

### ▶ Rencontre avec vos élus :

Demande de prise de rendez-vous.

### ▶ Autres demandes :

Demande de portage de repas, demande d'attestation d'accueil.

**Ce catalogue de démarches réalisables en ligne continuera à s'étoffer au fil des mois.**

# EN BREF

## Budget participatif 2024

**Les services municipaux et les porteurs de projet peaufinent les détails du projet lauréat en vue du lancement des travaux au printemps 2025.**

Comme annoncé dans le précédent ValserhôneMag, c'est le projet de **création d'espaces de convivialité à proximité de l'étang du Nièvre** qui a été désigné lauréat de cette 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif. Porté par trois habitants de Valserhône, en l'occurrence Coralie, Nathalie et Gérard, ce projet bénéficiera d'une enveloppe budgétaire de 100 000 €.

En novembre, une réunion s'est tenue sur place avec les porteurs de projets, les élus et les techniciens municipaux. Dans un esprit d'écoute mutuelle et de co-construction, ils ont ainsi pu valider les derniers détails des réalisations à venir.

**Les travaux débiteront au printemps 2025 pour une livraison estimée avant l'été.**



Enveloppe  
budgétaire  
**100 000 €**



## Recensement de la population 2025

La collecte auprès des habitants concernés est en cours, **du jeudi 16 janvier au samedi 22 février**. Les agents recenseurs sont munis d'une carte tricolore officielle signée de Monsieur Le Maire.

### Pourquoi un recensement de la population ?

Les résultats du recensement sont d'une importance capitale car ils impactent directement la vie quotidienne des habitants. En effet, ils sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Les données servent également à comprendre l'évolution démographique du territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, établissements de santé et de retraite, logements, équipements sportifs, crèches, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et de développement des moyens de transports.

Recensez-vous en ligne, c'est plus simple !



Plus d'infos :

**[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

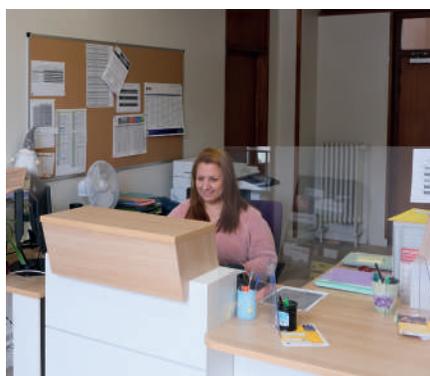
## Le service scolaire a déménagé !

Les agents du service Scolaire de la ville ont quitté l'Hôtel de ville pour déposer leurs cartons dans les **locaux de l'ancien collège Louis Dumont au 9 rue Joseph Bertola**. Ils bénéficient ainsi de locaux plus spacieux pour accueillir les familles.

### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 13h30 à 17h  
(fermé le matin)



# Expression des groupes d'élus représentés au Conseil Municipal de la ville de Valsershône

## GROUPE MAJORITAIRE

### Bilan 2024

Le changement d'année donne toujours l'occasion de dresser un bilan de nos actions.

Le fait marquant est que 2024 aura été une année extrêmement riche, à la fois en livraison et en lancement de projets. Citons, parmi d'autres, la Plaine des Sports inaugurée en septembre et mise à disposition des clubs sportifs et des scolaires, la poursuite du plan pluriannuel de rénovation et de développement des aires de jeux et des terrains multisports, les aménagements de voirie notamment Rue de la Poste, Rue de l'Industrie et au rond-point d'Arlod, les nombreux travaux effectués dans les écoles (restauration de classes, nouveaux préaux...), la réhabilitation en cours de l'ancien Collège Louis Dumont, la transition numérique avec le développement des démarches en ligne via l'Espace Citoyens, le nouveau site internet de la ville...

D'autres projets d'envergure arrivent à maturité, après les phases d'étude, de concertation et d'arbitrage nécessaires: l'extension de l'école d'Arlod avec la création d'un nouveau bâtiment qui accueillera l'école maternelle et un restaurant scolaire, l'aménagement des berges du Rhône depuis Arlod jusqu'en centre-ville, le développement d'aires ludo-sportives et de détente tout au long d'un "axe des usages" traversant les hauts de Bellegarde, sans oublier le projet lauréat de la 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif, en l'occurrence la création d'espaces de convivialité à proximité de l'étang du Nièvre.

Quant aux travaux liés à Musinens 2030, projet emblématique du nouveau visage moderne de Valsershône, ils se sont poursuivis en 2024 et vont s'accélérer dès le printemps 2025. La livraison du grand parc de Musinens, d'une superficie de 1,3 ha, est prévue au printemps 2026.

### Des arbitrages budgétaires qui nous obligent

En 2025-2026, les projets cités et également d'autres actions se concrétiseront. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, le budget municipal sera voté et entérinera les enveloppes budgétaires allouées aux nouvelles réalisations de ce mandat. C'est un arbitrage crucial, dépendant également de la marge de manœuvre financière que l'État laissera aux collectivités territoriales. Soyez assurés que nos choix seront faits et nos décisions seront prises avec l'objectif de poursuivre l'amélioration constante de la qualité du cadre de vie à Valsershône et de continuer la métamorphose de notre cité déjà enclenchée depuis plusieurs années.

**Tous les membres de la liste majoritaire vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.**

## GROUPE MINORITAIRE

### Permettez-nous un retour sur le dernier trimestre 2024 et voyez où vont nos espoirs

Notre territoire a perdu son hebdomadaire La Tribune. Le ValsershôneMag a plus que jamais un vrai défi à relever tout comme le prochain site officiel de la commune en cours de construction. Souhaitons qu'il soit vite opérationnel et vivant. **Diffuser l'information est primordial.**

Notre conseil municipal a connu de nombreux changements dans sa composition du fait de la démission de la maire déléguée de Lancrans et d'un conseiller municipal ce qui a entraîné une nouvelle réorganisation et la nomination d'un conseiller délégué au commerce.

Le projet Budget participatif conduit nos services techniques à réaliser des aménagements à l'étang du Nièvre ; site dédié aux loisirs mais traversé par des accès routiers à des zones de plus en plus habitées et à l'école.

Souhaitons que l'ensemble soit traité dans sa globalité pour **allier convivialité et sécurité.**

Sans quitter Châtillon, parlons de son marché hebdomadaire qui connaît une belle activité. Les commerçants espèrent et attendent l'installation de toilettes publiques. L'étude est en cours. Que les travaux commencent vite : **soutenir le commerce local est important.**

La Plaine des Sports fait parler. Des utilisateurs regrettent déjà la forte exposition au vent. De plus, la sonorisation n'est pas à la hauteur.

Espérons qu'il ne faille pas réinvestir sur ce point technique.

Réinvestir dans le domaine culturel et notamment pour les médiathèques nous paraît essentiel.

Et du côté des écoles : les travaux n'ont pas été réalisés avec la même finesse et rapidité que ceux pour la Plaine des sports. Pour exemple, ceux des toilettes

de l'école d'Arlod pourtant mis en valeur dans le dernier ValsershôneMag, ont dû subir de nombreux ajustements avant d'être opérationnels.

Espérons que les conditions de nos écoliers Valsershônois connaissent enfin des améliorations durant cette année.

Côté cantine, nous saluons l'effort entrepris pour améliorer le temps méridien des élèves de maternelle Marius Pinard. Cependant nos écoliers qui se rendent au centre Joliot Curie sont pressés par le temps et finissent leur dessert debout !

Il est divertissant d'entendre en ce moment les élus de la majorité exposer de nombreux projets (notamment pour les écoles, leur priorité) entamant des financements sur le prochain mandat !

À vous tous, bonne année 2025 et faites comme nous, continuez à espérer !

**Vos élus : Mesdames Bergeret, Rigutto et Messieurs Gay, Gennaro, Konjevic, Lamouille.**

# EN IMMERSION

## AU SEIN DE LA DIRECTION CADRE DE VIE

Partons à la découverte de cette Direction qui joue un rôle crucial pour garantir un cadre de vie agréable à Valserhône. Souvent discrets et se fondant dans le décor, les 40 agents de cette Direction sont pourtant indispensables au quotidien, en exerçant avec abnégation et talent une multitude de missions, sous la houlette de leur directeur Guillaume RONZON.

### Espaces sportifs

- ▶ Entretien des espaces sportifs extérieurs (aires de jeux, terrains omnisports et aire de fitness)
- ▶ Entretien des terrains de sports (foot, rugby...)
- ▶ Contrôle et nettoyage des équipements
- ▶ Entretien des espaces verts bordant ces équipements



**20**  
Aires de jeux publiques

**7**  
Aires de jeux scolaires

**6**  
Terrains multisports

### Espaces verts

- ▶ Plantation et entretien des espaces verts
- ▶ Élagage, abattage, entretien des accotements
- ▶ Paillage des massifs, création d'îlots de fraîcheur (plantation d'arbres)
- ▶ Nombreuses actions pour favoriser la biodiversité, préserver la ressource eau... (voir page 10)



**90 893 m<sup>2</sup>**  
Superficie totale des espaces entretenus

**3 800**  
Moyenne annuelle de bulbes plantés

**6 400**  
Moyenne annuelle de plantes plantées

**80**  
Moyenne annuelle d'arbres plantés

### Viabilité hivernale

**147 kms**  
Voiries traitées

**35 kms**  
Trottoirs traités

### Propreté urbaine

- ▶ Nettoyage des rues et espaces publics
- ▶ Collecte des corbeilles de ville
- ▶ Ramassage des dépôts sauvages
- ▶ Désherbage des voiries et des cimetières
- ▶ Entretien des surfaces désactivées



**200**  
Corbeilles

**130 tonnes**  
Moyenne de déchets collectés par an (6 500 kg par agent)

**22 tonnes**  
Dépôts sauvages collectés en 2024

### Parc véhicules

- ▶ Entretien, réparation de l'ensemble des véhicules municipaux
- ▶ Participation à la viabilité hivernale



**9**  
Poids lourds

**15**  
Véhicules légers

**47**  
Utilitaires légers

Et également 4 tracteurs, 2 micros tracteurs, 1 tractopelle et 2 balayuses

### Gestion administrative

- ▶ Accueil du public et relations avec les citoyens
- ▶ Gestion administrative des services de la Direction (facturation, engagements, plannings, tableaux de bord ...)
- ▶ Gestion des produits d'entretien, des EPI et des vêtements de travail pour l'ensemble des services de la collectivité



**10**  
Moyenne de doléances traitées par jour

**1 300**  
Moyenne des factures et bons de commandes traités par an

### Votre ville recrute !

Toutes les offres d'emploi sur [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## Démarche en urbanisme : quel service consulter ?

### Le service Urbanisme de la ville de Valserhône

Le service urbanisme réceptionne et assure le suivi de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme de la commune. Pour toute demande de renseignements ou consultation de documents (cadastre, PLU, plans d'aménagement, réglementation de l'affichage publicitaire et enseignes...), le service vous accueille :

**Accueil physique à la Maison de l'Urbanisme, 195 rue Santos Dumont :**

- ▶ Mardis : de 9h00 à 12h00
- ▶ Mercredis et jeudis : de 14h30 à 16h30

**Accueil téléphonique au 04 50 48 71 68 :**

- ▶ Mardis : de 14h30 à 16h30
- ▶ Jeudis et vendredis : de 9h00 à 12h00

**Demande par mail : [urbanisme@valserhone.fr](mailto:urbanisme@valserhone.fr)**



### Le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes Terre Valserhône l'Interco

En charge de l'application réglementaire du PLUIH dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols, le service ADS vous renseigne sur les règles d'urbanisme applicables à votre projet et les procédures administratives (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) :

**Accueil physique à la Maison de l'Urbanisme, 195 rue Santos Dumont :**

- ▶ Mardis : de 9h00 à 12h00
- ▶ Mercredis et jeudis : de 14h30 à 19h00

**Accueil téléphonique au 04 50 48 71 63 :**

- ▶ Mardis : de 14h30 à 17h30
- ▶ Jeudis et vendredis : de 9h00 à 12h00

**Demande par mail : [maison.urbanisme@terrevalserhone.fr](mailto:maison.urbanisme@terrevalserhone.fr)**



## Où trouver le ValserhôneMag ?

Le magazine est distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Valserhône.

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez en informer le service Communication : [communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

Retrouvez également le ValserhôneMag dans les différentes infrastructures municipales et chez certains commerçants de la ville, ou en version numérique sur [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## Mairies déléguées

### Bellegarde-sur-Valserine

34 Rue de la République  
Bellegarde-sur-Valserine

#### ▶ Accueil et État Civil

Tél. 04 50 56 60 60  
[etatcivil@valserhone.fr](mailto:etatcivil@valserhone.fr)  
Lundi - Mercredi - Vendredi  
9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Mardi 9h00-11h00 / 13h30-17h30  
Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Samedi 9h30-12h00  
(RDV titres d'identité uniquement)

#### ▶ Solidarité et Social

Tél. 04 50 56 60 72 - [ccas@valserhone.fr](mailto:ccas@valserhone.fr)  
Lundi - Mercredi :  
9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Mardi : 13h30-17h00 / Jeudi : 9h00-12h00  
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

### Châtillon-en-Michaille

35 Rue de la Poste  
Châtillon-en-Michaille  
Tél. 04 50 59 74 94

[accueilchatillon@valserhone.fr](mailto:accueilchatillon@valserhone.fr)  
Lundi - Mardi - Mercredi : 8h30-12h00  
Jeudi - Vendredi : 13h30-17h00

### Lancrans

25 Grande Rue - Lancrans  
Tél. 04 50 48 15 88  
[accueillancrans@valserhone.fr](mailto:accueillancrans@valserhone.fr)  
Mercredi : 8h30-12h00

## Numéros utiles

Gendarmerie : **17**  
Pompiers : **18** ou **112**  
SAMU : **15** ou **112**  
Pharmacie de garde : **32 37**

## Services décentralisés

### Service scolaire

9, rue Joseph Bertola  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 60 85 - [familles@valserhone.fr](mailto:familles@valserhone.fr)  
Lundi au Jeudi :  
9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Vendredi : 13h00-17h00

### Services Techniques

Centre Technique Municipal (CTM)  
965 Rue Santos Dumont  
Châtillon-en-Michaille  
Tél. 04 82 53 94 74  
[ctm@valserhone.fr](mailto:ctm@valserhone.fr)  
Lundi au vendredi : 8h00-12h00  
13h30-16h30 (16h00 le vendredi)

### Urbanisme

Maison de l'Urbanisme Intercommunale  
195 Rue Santos Dumont  
Châtillon-en-Michaille  
Tél. 04 50 48 71 68  
[urbanisme@valserhone.fr](mailto:urbanisme@valserhone.fr)

### Sports - Événementiel - Vie associative - Location de salles

Centre Jean Marinot  
Place Jeanne d'Arc  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 05 92  
[cjm@valserhone.fr](mailto:cjm@valserhone.fr)  
[evenementiel@valserhone.fr](mailto:evenementiel@valserhone.fr)

### Police Municipale Intercommunale

4 Rue de la Perte du Rhône  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 60 77  
Accueil du public : Lundi au vendredi  
8h30-12h00 / 13h30-17h00

## Infrastructures culturelles

### Réseau Média'Vals

▶ **Médiathèque Louis Miraillet**  
Passerelle des Arts, Place Charles de Gaulle, Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 60 89  
[mediatheque@valserhone.fr](mailto:mediatheque@valserhone.fr)  
▶ **Bibliothèque de Châtillon**  
Pôle Culturel, 671 Rue Aimé Bonneville, Châtillon-en-Michaille  
Tél. 04 50 59 77 34  
[mediatheque.chatillon@valserhone.fr](mailto:mediatheque.chatillon@valserhone.fr)  
▶ **Bibliothèque de Lancrans**  
2 Route de la Fromagerie, Lancrans  
Tél. 09 72 66 36 70  
[mediatheque.lancrans@valserhone.fr](mailto:mediatheque.lancrans@valserhone.fr)

### Conservatoire à Rayonnement Communal

Passerelle des Arts  
Place Charles de Gaulle  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 56 60 88  
[crc@valserhone.fr](mailto:crc@valserhone.fr)

### Cinéma municipal Les Variétés

42 Rue de la République  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 48 65 04  
[www.lesvarietes.fr](http://www.lesvarietes.fr)

### Théâtre municipal Jeanne d'Arc

9 Ruelle des Arts  
Bellegarde-sur-Valserine  
Tél. 04 50 48 23 21  
[www.artabesques.fr](http://www.artabesques.fr)

Retrouvez l'Agenda en ligne : [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## JANVIER

### Samedi 25 | 20h30 LES SOUFFLEURS AUX GRADINS

Cie Jeux d'esprit  
Humour | Tout public  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos et billetterie :  
[artabesques.fr](http://artabesques.fr)



### Vendredi 31 | 18h00 VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Centre Jean Marinnet  
  
À partir de 18h : exposition-  
découverte des grands projets  
de Valsershône et exposition  
photographique par l'Atelier  
Photos d'Activals  
19h : allocution de M. le Maire,  
suivie du verre de l'amitié

## FÉVRIER

### Mercredi 12 | 12h21 DUO AL DENTE

Guitares classiques  
Couleurs latines  
Élodie Thevenet | Bruno Perron  
Passerelle des Arts | Nef  
Billetterie : [billetweb.fr](http://billetweb.fr)



### Vendredi 21 | 20h00 GLORIA DE VIVALDI

Les vendredis du Conservatoire  
Église | Entrée libre  
Infos : 04 50 56 60 88

### Vendredi 21 | 20h30 THE LIGHTSAILORS

Cie Deo  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Dès 6 ans  
Infos et billetterie :  
[artabesques.fr](http://artabesques.fr)



## MARS

### Vendredi 07 | 20h30 UN GRAND CRI D'AMOUR

De Josiane Balasko  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Dès 14 ans  
Infos et billetterie :  
[artabesques.fr](http://artabesques.fr)



### Mardi 11 | 19h00 RENCONTRE DES CLASSES CUIVRES

Écoles de Saint-Julien-en-Genevois  
et Valsershône avec la fanfare  
"La Bandastico"  
Salle des fêtes de Lancrans  
Entrée libre | Infos : 04 50 56 60 88

### Vendredi 14 | 20h30 ET SI ON LES AVAIT OUBLIÉES ?

À quoi Serge ?  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Dès 12 ans  
Infos et billetterie :  
[artabesques.fr](http://artabesques.fr)



### Samedi 15 | 19h00 ÉCHANGE ENSEMBLE DE GUITARES INTERCONSERVATOIRES CLASSES CUIVRES

Conservatoires d'Oyonnax, Rumilly  
et Valsershône  
Théâtre Jeanne d'Arc | Entrée libre  
Infos : 04 50 56 60 88



### Du 19 au 22 ÇA JAZZ À LA PASSERELLE

Concerts, exposition, ateliers ...  
à la Passerelle des Arts

### Mercredi 19 | 12h21 BABEL OUD

Amin Al Aiedy | Fred Vérité  
Passerelle des Arts  
Billetterie : [infoweb.fr](http://infoweb.fr)

### Vendredi 21 | 20h JAZZ QUINTET

Passerelle des Arts  
Billetterie : [infoweb.fr](http://infoweb.fr)

### Samedi 22 | 20h30 MOUTAIN MEN

Blues | Théâtre Jeanne d'Arc  
Billetterie : [infoweb.fr](http://infoweb.fr)

### Vendredi 28 | 20h30

### LULU / MILORD L'ARSOUILLE

Les géantes bleues  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Dès 14 ans  
Infos et billetterie :  
[artabesques.fr](http://artabesques.fr)



## AVRIL

### Samedi 05 CONCERT DES 50 ANS DU CONSERVATOIRE



Salle des Fêtes de Châtillon  
Infos : 04 50 56 60 88

### Vendredi 18 | 19h00 CELTIC ! DUO NISEIS

Les vendredis du Conservatoire  
Harpes, traverso : Anthony Castin  
Violoncelle : Nyckelharpa  
Voix : Élodie Poirier.  
Avec les classes de flûtes, harpes  
et violoncelles du Conservatoire  
Passerelle des Arts | Entrée libre  
Infos : 04 50 56 60 88



## MÉDIA'VALS

Médiathèques de Valsershône

Dans vos médiathèques,  
retrouvez de nombreuses  
animations, tout au long de  
l'année et pour tous les âges :  
ateliers créatifs, les Racomptines,  
ateliers d'écriture, club lecture...

[www.mediaivals.valserhone.fr](http://www.mediaivals.valserhone.fr)



Agenda sous réserve de modifications,  
des conditions climatiques et du protocole  
sanitaire en vigueur.

Meilleurs  
Vœux  
2025



# VOËUX DE LA MUNICIPALITÉ

**Vendredi 31 janvier 2025 - Centre Jean Marinnet**

**À partir de 18h :** exposition-découverte des grands projets de Valserhône et exposition photographique par l'Atelier Photos d'Activals

**19h :** allocution du Maire suivie du verre de l'amitié

Suivez-nous !



[www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

